



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 26 – 25 MARS 2016

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

LANCEMENT
DU FRENCH
TECH HUB AU
CAP

Oba Otudeko
(Honeywell Nigeria)
Elu CEO Africain de
l'année

Forum
International Green
Business à Pointe
Noire

Nouveau contrat
pour Oberthur au
Burkina Faso

4ème édition de
l'Africa CEO Forum
à Abidjan

La croissance
kenyane portée par
les services

L'acquisition de
Darty par le sud-
africain Steinhoff
en bonne voie

PPP de 200 M EUR
pour la
construction de
routes en Éthiopie

Établissement d'une
zone économique
spéciale à
Madagascar avec
l'appui de Maurice



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

ACTUALITE REGIONALE

▼ Le Nigérian Oba Otudeko nommé CEO africain de l'année

Oba Otudeko, président de Honeywell Group, est devenu, lundi 21 mars à Abidjan, le premier patron nigérian à décrocher le titre de CEO Africain de l'année, remis durant l'Africa CEO Forum. Il rejoint une liste prestigieuse de dirigeants africains ayant reçu ce prix, notamment le Kényan Chris Kirubi, directeur du conglomérat Centum, récompensé l'an dernier. Dans son discours de remerciement, le septuagénaire a indiqué voir cette récompense à la fois comme une reconnaissance des engagements de plusieurs années et comme un encouragement pour les prochaines générations, représentées en l'occurrence par Sébastien Kadio-Morokro, directeur général de la société de distribution de produits pétroliers Pétro-ivoire, élu Young CEO of the year.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ Afrique de l'Est : tensions au sein de l'EAC et report de la décision finale sur le tracé de l'oléoduc

Suite à la visite du président ougandais à son homologue kényan, Yoweri Museveni a annoncé le report de la décision finale sur le tracé de l'oléoduc d'exportation de brut ougandais. Les deux chefs d'État ont convenu d'une rencontre à Kampala début avril pour une nouvelle évaluation des trois options : route nord (Lamu) ou centre (Mombasa) via le Kenya, route sud (Tanga) via la Tanzanie. Ce report intervient alors que les présidents ougandais et tanzanien avaient indiqué la conclusion, début 2016, d'un protocole d'accord pour un tracé passant par Tanga financé par Total. La compagnie pétrolière française a en effet annoncé le financement du projet Ouganda-Tanzanie pour un coût total de 4 Mds USD.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie/Erythrée : plus grande attractivité du secteur minier en Afrique de l'Est

Le dernier sondage annuel de l'Institut Fraser auprès des sociétés minières montre une légère amélioration de l'environnement minier africain en 2015, notamment une hausse de l'attractivité des investissements étrangers. En Afrique de l'Est, Erythrée et Ethiopie sont les 1^{ers} du classement mondial (41 et 51^{èmes}), Tanzanie et Kenya ne se classant que 69^{ème} et 102^{ème}. Le Maroc est le pays africain le mieux classé (24) suivi du Burkina-Faso (29) et du Ghana (31). Le Botswana demeure le pays africain disposant du meilleur cadre légal dans le secteur minier. L'Afrique dépasse désormais d'autres régions en matière d'attractivité des capitaux.

✉ magali.pialat@businessfrance.fr

▼ Océan indien : établissement d'une zone économique spéciale à Madagascar avec l'appui de Maurice

Dans le cadre d'une visite d'Etat, effectuée du 11 au 13 mars à l'occasion de la fête nationale mauricienne, le président malgache a signé un accord-cadre de coopération et deux MoU portant respectivement sur l'établissement d'une zone économique spéciale à Fort-Dauphin et sur l'actualisation des relations entre l'EDBM (*Economic Development Board of Madagascar*) et le BOI (*Board of Investment of Mauritius*) afin de permettre l'ouverture à Maurice d'un bureau chargé de la promotion des investissements dans la Grande Ile. Plusieurs dizaines d'entreprises mauriciennes sont déjà implantées à Madagascar (textile, agro-alimentaire etc.).

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Afrique de l'Est : la maîtrise des dépenses publiques au cœur de la présidence tanzanienne de la Communauté est-africaine (EAC)**

Le Président J. Magufuli, a annoncé lors du sommet d'Arusha du 2 mars lançant la présidence tanzanienne de l'EAC, son souhait de prolonger au niveau régional les efforts de bonne gouvernance financière menés en Tanzanie. Le président a critiqué l'importance des dépenses publiques de l'EAC, soulignant à titre d'exemple le choix de tenir le sommet d'Arusha au sein d'une salle privée onéreuse plutôt que dans une salle publique, ainsi que le choix des hôtels où ont été logés les responsables. Les dépenses de 3,4 M USD de frais de transports aériens en 2013 ont également été évoquées durant le sommet. Un audit de l'EAC sur l'année 2014 avait révélé des cas de mauvaise gestion financière.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : disette occasionnelle et famine ponctuelle prévues au Soudan par les Nations Unies**

4 millions de Soudanais seraient, selon les Nations Unies, en situation de crise alimentaire voire pire durant la saison sèche, entre mars et septembre. Les zones contrôlées par les rebelles au Korfofan méridional, dans le sud du pays, seraient en situation d'urgence alimentaire. La récolte céréalière 2015 – 2016 serait inférieure de 25 % à la moyenne des 5 dernières années. Il y aurait également de très mauvais pâturages, inférieurs de 40 à 60 % à la moyenne, induisant de fortes ventes de bétail, et les trois conflits armés internes au Soudan aggravent la situation. Cela est contesté par le Soudan, qui accuse les Nations Unies de partialité.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ **Afrique : plus forte croissance mondiale de consommation de bière à moyen terme**

Une étude de la société Canadean prévoit que l'Afrique aura la plus forte croissance de consommation de bière au niveau mondial, avec une croissance annuelle de 5 % environ entre 2015 et 2020. L'Afrique dépasserait ainsi l'Asie, qui continue d'enregistrer une croissance moyenne de 3 % par an. L'Afrique anticipe une croissance en volume de plus de 37 000 hectolitres d'ici 2020, dynamisée par la croissance des PIB, l'urbanisation et l'évolution démographique, avec une population en âge de travailler qui devrait dépasser celles de l'Inde et de la Chine. L'Afrique du Sud serait le plus grand contributeur de la région en termes de volumes, suivi par le Nigéria et l'Angola.

✉ camille.tricoire@businessfrance.fr

▼ **Le comité de politique monétaire de la BEAC du 21 mars table sur une croissance du PIB à 2 % en zone CEMAC en 2016**

Le taux de croissance du PIB en zone CEMAC connaîtrait une nouvelle baisse en 2016 en se réduisant à 2 %, après celle enregistrée en 2015 où il perdait 2 points par rapport à 2014 pour s'établir à 2,8 %. Tout comme en 2015, la baisse des cours mondiaux de pétrole brut, et l'insécurité aux frontières de certains pays causée par Boko Haram, expliqueraient ce ralentissement. L'inflation quant à elle serait en hausse et s'établirait à 2,7 % contre 2,3 % en 2015.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Abidjan a accueilli la quatrième édition de l’Africa CEO Forum**

La quatrième édition de *l’Africa CEO Forum* s’est ouverte le 21 mars 2016 à Abidjan, en présence des chefs d’Etat ivoirien et ghanéen. Plus de 800 participants étaient attendus, dont près de 500 chefs d’entreprise du continent, 100 banquiers et financiers, ainsi que 200 personnalités africaines et internationales. Des panels de haut niveau sur diverses thématiques (énergies renouvelables, capital humain, intégration régionale, RSE) et des tables rondes sectorielles ont été organisés au cours des deux jours du forum. *L’Africa CEO Forum* est organisé par le groupe Jeune Afrique, en partenariat avec la BAfD.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Kenya : la croissance kényane portée par les services

Selon le *Country Economic Memorandum* de la Banque mondiale qui vient de paraître, les services ont été en moyenne à l'origine de plus des deux tiers de la croissance entre 2006 et 2014. Les services de communication, le commerce de gros et de détail ainsi que les services financiers ont été les secteurs les plus dynamiques. Les exportations de services, notamment de transport, ont également représenté plus de 50 % de la hausse des exportations totales sur la période. En 2015, les exportations de services devraient dépasser celles des biens qui avaient atteint 5 770 M USD en 2014. La performance des secteurs industriel et agricole a été plus mitigée. Sur la période 2006-2014 la croissance annuelle moyenne du PIB réel kenyan a été de 5,15 %.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : baisse des exportations

Les exportations ont atteint 2,6 Mds USD en 2015, en baisse de 3 % par rapport à 2014. Cette baisse concerne le café (15 % des exportations en valeur) ainsi que le tabac et les peaux. Elle découle de la dépréciation du shilling, des conflits au Soudan du Sud (2^{ème} destinataire des exportations ougandaises) et du ralentissement de l'économie chinoise. La Chine a en effet diminué ses commandes aux partenaires africains de l'Ouganda qui ont enregistré une baisse de revenus impactant leurs importations. La Chine était le 8^{ème} destinataire des exportations ougandaises en 2015 et représentait 2,2 % de ses exportations (57 M USD), avec une demande concentrée sur le café et les minéraux.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : hausse des taxes sur la consommation

Le ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique souhaite augmenter les droits d'accises sur l'essence, les produits sucrés, les cigarettes, l'alcool et le ciment, ainsi que les taxes sur les produits électroniques. Il compte également faire passer de 15 à 20 % la taxe environnementale sur l'importation de vêtements et chaussures de seconde main. Dans le même temps, il a proposé l'abandon des taxes sur les équipements agricoles, certains matériels médicaux et sur les appels internationaux. Les recettes fiscales représentent 11,7 % du PIB ougandais. Sur une population active de 9 millions de personnes, 882 000 sont enregistrés comme contribuables et, selon l'ONG Action Aid, l'Ouganda exempte les investisseurs de 205 M USD de taxes par an.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : la cible de recettes atteinte pour les huit premiers mois de l'année fiscale

L'agence nationale de collecte des revenus (TRA) a annoncé que 99 % de la cible fixée pour les 8 premiers mois de l'année fiscale 2015/2016 ont été atteints. 8,57 trillions de TZS (3,59 Mds EUR) ont ainsi été collectés sur une cible de 8,69 trillion TZS (3,64 Mds EUR). La collecte était supérieure aux objectifs à hauteur de 2 % en janvier et 1,18 % en février. La TRA espère collecter 12,4 trillions TZS (5,2 Mds EUR) d'ici la fin de l'année fiscale, afin de financer le plan de dépenses. La TRA avait manqué ses objectifs ces 5 dernières années, avec un manque de 3 % pour l'année 2012/2013 et 11 % en 2014/2015.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : hausse du taux directeur et baisse des prévisions de croissance

Le Comité de politique monétaire a rehaussé de +25 ppb le taux directeur à 7 %, indiquant clairement la priorité de la Banque centrale, à savoir la maîtrise des prix. Ce nouveau resserrement, qui traduit la prise en compte des risques haussiers sur l'inflation de moyen terme, dus à la faiblesse du rand et à l'impact de la sécheresse sur les prix alimentaires, devrait continuer de peser sur le niveau de consommation des ménages tout en renchérissant le coût de financement des entreprises. Les prévisions de croissance 2016 et 2017 ont été revues à la baisse, de respectivement 0,9 % à 0,8 % et de 1,6 % à 1,4 %. Pour 2018, la croissance ne s'élèverait qu'à 1,8 %.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : impact sur Nedbank de la restructuration d'Old Mutual

D'ici fin 2018, le groupe Old Mutual scindera ses activités en quatre : une banque, un assureur, un gestionnaire d'actifs et un gestionnaire de fortune. L'objectif est de délivrer plus de valeurs en simplifiant l'accès aux marchés de capitaux et en assurant des cotations séparées. Ce choix traduit le besoin de mise en conformité avec les réglementations européenne et sud-africaine. S'ajoute à cela le vœu de limiter l'impact de la baisse du rand sur la valorisation du groupe. La faiblesse du rand, couplée aux perspectives économiques médiocres du pays, pousse les dirigeants à réduire la part d'Old Mutual dans Nedbank de 54,1 % à 20 %, via une distribution en priorité des titres aux actionnaires.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : accélération de l'inflation

Au plus haut depuis 10 ans, le taux d'inflation a très fortement accéléré en février, à +20,3 % après +17,3 % en janvier. Il s'agit du 13^{ème} mois consécutif de hausse des prix. En rythme mensuel, les prix ont crû de +3,3 % après +3,4 % en janvier. Cette nouvelle accélération des prix reflète la dépréciation rapide du kwanza (-15 % depuis janvier par rapport au dollar US) qui alimente l'inflation importée. A cela s'ajoutent les tensions inflationnistes persistantes dues à la raréfaction des devises, à l'origine de pénuries sur certains biens, l'industrie locale ne parvenant pas à se substituer aux importations. La détérioration des perspectives économiques alimente la trajectoire baissière du kwanza, maintenant à la hausse les pressions inflationnistes.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Malawi : inflation toujours au-delà de 20 %

En février, le taux d'inflation s'est établi à +23,4 % après +23,5 % en janvier, au-dessus de 20 % pour le 9^{ème} mois consécutif. Pesant pour moitié dans l'indice des prix à la consommation, les prix des biens alimentaires ont à nouveau fortement crû (+28,6 %), du fait des conditions climatiques défavorables et de l'impact de la dépréciation du kwacha sur le coût des intrants. Le taux d'inflation, qui s'est inscrit l'an dernier à +22 % en moyenne annuelle, atteindrait +19,8 % en 2016 selon le FMI, conséquence de la dépréciation du kwacha (-38 % sur un an face au dollar), de l'impact de la sécheresse sur les prix alimentaires et de la hausse des prix administrés (hausse début mars de +4,4 % du prix de l'essence et de +7,7 % pour le diesel).

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Mozambique : note souveraine en quasi défaut pour S&P

Le *metical* a été très chahuté le 16 mars après la dégradation par Moody's de B2 à B3 et de Standard & Poor's de B- à CC, soit 4 crans à la baisse assortie d'une perspective négative, correspondant à un défaut de la dette en dépit d'un mince espoir de recouvrement. Fitch a placé sa note sous revue pour décider d'un prochain déclassement. Cette triple sanction intervient suite à l'offre de restructuration des bons de l'entreprise publique EMATUM avec garantie souveraine, que les agences assimilent à un défaut de paiement. L'offre porte sur un allongement de la maturité de 2020 à 2023 avec 20 % de décote et un taux de 10,5 % contre 6,305 % précédemment.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Swaziland : forte érosion des réserves

En février, les réserves de change se sont contractées de -9,5 % à 8,8 Mds lilangeni (550 M USD), couvrant 3,9 mois d'importations, résultat des paiements des obligations du gouvernement. Du côté du crédit au secteur privé, celui-ci a progressé de +1,4 % en février par rapport à janvier, grâce au crédit aux « autres secteurs » (essentiellement de la catégorie « autres entreprises financières »), aux ménages et aux institutions sans but lucratif au service des ménages. La situation économique du royaume est de plus en plus fragile compte tenu de la sécheresse et de l'atonie de l'activité. Le pays ne produit plus d'électricité depuis deux mois, devant ainsi importer 100 % de ses besoins alors qu'il couvrait 10 % de ceux-ci avant la sécheresse.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Zimbabwe : poursuite de la déflation

En février et pour le 16^{ème} mois consécutif, les prix se sont de nouveau repliés, de -2,2 % en g.a, soit le même rythme qu'en janvier, après -2,5 % en décembre. La contraction des prix reflète toujours la faiblesse de la consommation intérieure, le manque de liquidités, le niveau très bas des prix des matières premières et l'appréciation du dollar US face aux devises de la région. En rythme mensuel, les prix ont diminué de -0,1 % après -0,05 % en janvier. Après -2,4 % en 2015, le taux d'inflation moyen est attendu cette année à -0,8 % par le FMI.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : après avoir assoupli sa politique monétaire en novembre 2015, la Banque centrale prend des mesures restrictives suite à l'envolée de l'inflation

La CBN a en effet augmenté le taux directeur de 100 points de base à 12 % et élevé les réserves obligatoires des banques commerciales de 20 % à 22,5 % des dépôts. En novembre 2015, la Banque centrale avait abaissé le taux de directeur pour la première fois en 6 ans pour soutenir l'économie nigériane durement affectée par la baisse du prix du pétrole. Depuis, la hausse des prix de l'alimentation et de l'électricité, combinés à un décrochage du naira, ont entraîné une augmentation de l'inflation, qui a atteint 11,4 % en g.a en février 2016, supérieure à la cible de 6-9 % de la CBN.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : le Sénat adopte la loi de finances 2016

Le président Buhari a présenté un budget 2016 en hausse de 30 %, atteignant 30 Mds USD. Le prix de référence du pétrole a été fixé à 38 USD par baril (contre 53 USD en 2015) et le taux de change à 197 NGN pour 1 USD, soit le cours officiel de la Banque centrale du Nigéria. L'hypothèse concernant la production moyenne de pétrole brut est de 2,2 millions de barils par jour (contre 2,28 millions pour le précédent budget). Le gouvernement prévoit d'allouer 30 % du budget aux dépenses en capital et 15 % à la lutte contre la pauvreté. Les sénateurs ont cependant abaissé de plus de 85 M USD la proposition initiale de budget, suite à des erreurs dans la première version de la loi de finances, concernant notamment des dépenses de personnel.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : Standard & Poor's révisé la perspective de la note souveraine du pays, de « stable » à « négative »

Pour l'agence de notation, l'économie nigériane est durement touchée par la baisse du prix du pétrole et les mesures de contrôle de change. Si les finances publiques ou l'équilibre externe venaient à se dégrader au cours des 12 prochains mois, la note souveraine du Nigéria pourrait être abaissée. Dans une analyse récemment publiée, Bloomberg Intelligence prévoit une chute de la croissance en 2016 – qui pourrait être négative au premier semestre –, en raison de la baisse de la production pétrolière, consécutive à la multiplication des attaques de pipelines dans la région du Delta.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : la dette publique atteignait 25,6 Mds USD à fin décembre 2015

Mettant fin à la récente passe d'armes entre l'opposition et le gouvernement ghanéen au sujet du montant de la dette publique, la Banque centrale a annoncé que fin décembre, le stock de la dette se chiffrait à 25,6 M USD soit 73 % du PIB, en progression de 4,4 % par rapport à septembre. Cette augmentation est principalement due aux opérations de refinancement de la dette interne par de la dette externe à maturité plus longue et moins coûteuse même si le coupon du dernier Eurobond de 1 Md USD a atteint 10,75 % en dépit d'une garantie partielle de la Banque mondiale. La dette externe représente désormais 60 % de l'endettement total du pays, tendance qui préoccupe le FMI en raison du risque de change.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : chute des transferts de la diaspora

Pour la deuxième année consécutive, les transferts des Ghanéens expatriés dont le nombre est estimé à un peu plus de 700 000, ont enregistré une diminution à 1,9 Md USD, soit un recul de 16,9 % par rapport à l'année précédente, reflétant le ralentissement de l'économie mondiale. Ils ont représenté un peu moins de 11 % des entrées de capitaux dans le pays.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée équatoriale : une année de récession en 2015

Les conclusions du dernier Comité Monétaire et Financier National (CMFN) de la Guinée équatoriale, organisé par la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC) le 16 mars dernier à Malabo, indiquent un taux de croissance économique négatif de 6,2 %. La récession économique de la Guinée Equatoriale s'explique par la baisse de la production d'hydrocarbures (production pétrolière -8,75 %, production gazière -46,2 %) et de leur prix ainsi que par la forte réduction des dépenses d'investissement de l'Etat (1 643 Mds FCFA en 2015 contre 2 338 Mds FCFA en 2014).

✉ vincent.branquet@diplomatie.gouv.fr

▼ **Guinée équatoriale : L'inflation au-dessus de la norme communautaire en 2015**

Selon une publication récente de l'Institut de la statistique, le taux d'inflation s'établissait à 3,5 % en 2015. Les secteurs enregistrant une hausse des prix sont l'éducation, avec +7,4 %, le transport, +3,2 %, l'hôtellerie-restauration, +3,1 %, le logement, +2,2 %, et les produits alimentaires boissons non alcoolisées, +1,5 %.

✉ vincent.branquet@diplomatie.gouv.fr

▼ **Guinée équatoriale : effondrement de la production de cacao sur la longue période**

Selon l'Institut de la statistique, les exportations de cacao sont passées de 4 284 tonnes en 2001 à 668 tonnes exportés en 2014 à cause de la focalisation de l'économie nationale sur le secteur des hydrocarbures, du manque de main d'œuvre qualifiée ainsi que la diminution de la superficie cultivée du fait de l'urbanisation du pays.

✉ vincent.branquet@diplomatie.gouv.fr

▼ **RCA : la mission FMI qui s'est terminée le 23 mars vise la présentation d'un accord FEC fin juin**

Sur la base de la modeste reprise de l'économie centrafricaine (croissance de 4,8 % en 2015) et des premiers efforts de mobilisation de recettes et de maîtrise des dépenses fournis par le gouvernement de transition, le FMI pourrait négocier avec le gouvernement qui sera installé à l'issue des élections législatives un accord triennal de type « Facilité Elargie de Crédit ». Cet accord serait basé sur une augmentation très graduelle du taux de croissance et du taux de pression fiscale et prévoirait des réformes significatives (meilleure organisation de la chaîne de dépenses, réforme des modalités de fixation du prix des carburants et de la fiscalité forestière, renégociation des conventions de perception des impôts par les banques...). La communauté internationale devrait apporter 99 Mds FCA (environ 150 M EUR) de financements nouveaux sur 3 ans.

✉ francois.giovalucchi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Bénin : victoire du candidat Patrice Talon**

A l'issue du second tour de l'élection présidentielle qui s'est tenue le dimanche 20 mars, la Commission électorale nationale autonome a annoncé le 21 mars les premiers résultats. Le candidat Patrice Talon obtiendrait 65,39 % des voix, devant le Premier ministre, Lionel Zinsou (34,61 %). La Cour constitutionnelle devrait proclamer prochainement les résultats provisoires, puis définitifs. La passation de pouvoirs est prévue pour le 6 avril prochain.

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

➤ **Sénégal : progression de 11,8 % de la dette publique en 2015**

Selon la Direction de la dette publique, le stock de la dette du Sénégal a atteint 4 598 Mds FCFA (7 Mds EUR) en 2015 et représente 56,4 % du PIB. Il a progressé de 11,8 % par rapport à la situation fin 2014 en raison du recours aux financements non concessionnels, notamment via les émissions de titres sur le marché régional. La dette intérieure a progressé de 20,1 % pour atteindre 1 280 Mds FCFA (1,95 Md EUR) et la dette extérieure, de 8,6 % à 3 318 Mds FCFA (5,05 Mds EUR). Cette croissance devrait se poursuivre en 2016. Les autorités espèrent mobiliser 459 Mds FCFA (699,7 M EUR) sur le marché régional ainsi que des financements extérieurs à hauteur de 303 Mds FCFA (461,9 M EUR).

✉ foly.ananou@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Comores : un appel des partenaires au développement en faveur de l'amélioration du climat des affaires

Le 10 mars 2016, les partenaires au développement ont appelé à une amélioration du climat des affaires et des relations entre le secteur financier et les organes judiciaires. Dans une lettre officielle remise au président de l'Union, les partenaires cosignataires (France, UE, Banque mondiale et FMI) se sont dits préoccupés par la situation rencontrée par les établissements financiers. Ils ont appelé le chef de l'Etat, en sa qualité de premier magistrat, à résoudre les dysfonctionnements actuels afin de ne pas compromettre les acquis d'années de réformes visant à améliorer le climat des affaires et faciliter l'accès au crédit, moteurs essentiels pour le bon fonctionnement de l'économie.

✉ gaborit.leo@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice : le portefeuille des finances repris par le Premier ministre

À la suite d'un mini-remaniement ministériel intervenu le 14 mars 2016, le Premier ministre, Sir Anerood Jugnauth (86 ans), a repris le portefeuille des finances, précédemment détenu par Vishnu Lutchmeenaraidoo. Ce dernier, que la rumeur disait partant, devient ministre des Affaires étrangères et du Commerce international. La classe politique est en attente du verdict en appel d'un procès pour une affaire de conflit d'intérêts qui concerne le fils du Premier ministre, Pravind Jugnauth: si ce dernier est blanchi, il pourrait revenir au gouvernement comme ministre des Finances, avant éventuellement de succéder à son père.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : la Banque centrale réajuste son mode d'allocation de devises

La Banque nationale d'Angola (BNA), qui avait repris en 2015 au système bancaire la distribution des devises aux acteurs économiques, a annoncé le 18 mars revenir au mode antérieur de sessions périodiques de vente de montants déterminés alloués à chacune des banques commerciales. Seul changement mais d'importance, l'obligation pour les banques d'informer la BNA sur la finalité des opérations de change qu'elles exécuteront dans le cadre de ces allocations. Cette instruction devient obligatoire pour toutes les banques commerciales et sa mise en œuvre devra se réaliser en « toute impartialité et bonne foi ». La BNA assurera cette traçabilité mais se réserve le droit de la confier également à d'autres opérateurs.

✉ Catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : le pays souhaite produire environ 5 000 mégawatts d'électricité d'ici à 2017

Bien que l'Angola bénéficie d'un potentiel énergétique considérable, près de 16 GW d'électricité générée par 47 bassins hydrologiques, seul un peu plus d'un tiers de la population angolaise bénéficie d'un accès à l'électricité. Le gouvernement angolais s'est fixé pour objectif de produire à l'horizon 2017 quelque 5 000 MW d'électricité sur l'ensemble du territoire national, grâce aux projets structurants de Soyo (cycle combiné de 750 MW), Lauca (2 060 MW) et Capanda (500 MW) et de l'extension du barrage de Cambambe (960 MW).

✉ Catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : aménagement du Code des investissements**

L'Assemblée nationale a approuvé lundi 21 mars une modification du Code des investissements (Loi 2012 – 52) relative principalement aux incitations accordées aux entreprises s'établissant dans les pôles de développement hors de Nouakchott. Trois niveaux d'investissements sont prévus afin de viser les PME et ces entreprises devraient désormais bénéficier d'un taux réduit de 3,5% de droits fiscal à l'importation et d'une exonération d'impôt sur les bénéfices pendant une période de huit ans maximum au lieu de trois ans. Le régime des zones franches d'exportation dont la création peut être concédée à des entreprises privées pourra donner lieu à des accords d'établissement spécifiques.

✉ jean-jacques.lecat@cms-bfl.com

▼ **Ghana : limitation des importations de ciment**

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a décidé de mettre en place des quotas et des permis d'importation de ciment afin de préserver la production locale en mettant fin au dumping de certains exportateurs étrangers. La capacité de production des cimenteries locales atteint 9 millions de tonnes pour une consommation de 6 millions de tonnes alors que les importations représentent 1 million de tonnes, d'où une forte pression sur les producteurs ghanéens.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ghana : annulation de la directive interdisant provisoirement les exportations de noix de cajou**

Face aux fortes réactions des producteurs ghanéens de noix de cajou et à la menace par un groupe de députés de d'engager la procédure de demande de destitution du ministre du Commerce, celui-ci a annulé la directive interdisant les exportations de noix de cajou entre le 31 mars et le 31 mai afin de permettre l'approvisionnement des unités de transformation locales. Cette décision avait pour but de sauvegarder l'activité des entreprises de transformation locales qui ne travailleraient actuellement qu'à concurrence de 5 % de leurs capacités de production (65 890 Mt) en raison des exportations massives (95 % de la production locale de noix) pour transformation à l'étranger.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Kenya : signature d'un accord de prêt pour la centrale géothermique Olkaria V

Les gouvernements kényan et japonais ont signé un accord de prêt de 408 M USD pour la construction de la centrale géothermique Olkaria V d'une capacité de 140 MW. La construction de cette centrale, située dans la vallée du Rift, devrait débuter en juillet 2016 pour un raccordement au réseau électrique prévu fin 2018. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de KenGen - la compagnie nationale de production d'électricité – visant à ajouter 720 MW supplémentaires au réseau entre 2016 et 2020, pour un coût total de 2 Mds USD. La majorité de la production d'électricité au Kenya est désormais d'origine géothermique.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : augmentation des subventions à la JIRAMA

Le Directeur général du Trésor public a annoncé l'augmentation de 25 % de la subvention accordée par l'État à la JIRAMA, société nationale de distribution d'électricité, quelques jours après que la mission du FMI en visite du 2 au 11 mars a exprimé sa préoccupation au vu des pertes enregistrées par les entreprises publiques et insisté sur l'importance d'une amélioration de la gestion de la JIRAMA. En dépit de ces recommandations et de la baisse favorable du coût des carburants, et alors que ces transferts pèsent très lourdement sur les finances publiques, la loi de finances rectificative portera la subvention allouée à la JIRAMA en 2016 de 74 M USD à 93 M USD. Ce montant reste néanmoins légèrement inférieur à celui de 2015, de 96 M USD.

✉ hubert.colaris@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice : le projet « The Air Corridor » lancé formellement le 14 mars

Le vol inaugural Maurice-Singapour du projet « The Air Corridor » a eu lieu le lundi 14 mars. Depuis cette date, 3 vols directs hebdomadaires relient les deux destinations. Le projet « The Air Corridor » vise à optimiser la connexion aérienne entre Maurice et Singapour en positionnant ces deux pays comme des « hubs » entre l'Asie et l'Afrique. Air Mauritius compte étendre sa desserte de l'Afrique avec deux nouvelles liaisons (Dar-es-Salam et Maputo) qui devraient être opérationnelles à compter de mai 2016. L'accord avec l'aéroport de Changi (Singapour) a été conclu en octobre 2015.

✉ patricia.lenette@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : signature d'un accord commercial entre le président Magufuli et le président vietnamien

À l'occasion de la visite officielle du président vietnamien Truong Tang San en Tanzanie, les deux présidents ont annoncé la signature d'un accord commercial, en vue d'accroître le volume des échanges entre les deux pays de 300 M USD à 1 Md USD. Afin de réaliser cet objectif, les deux chefs d'Etat ont décidé d'abandonner la double taxation imposée sur les biens échangés entre la Tanzanie et le Vietnam et signé un protocole d'accord visant à renforcer les investissements. Ce partenariat illustre la volonté du gouvernement tanzanien de poursuivre son développement suivant les modèles sud-asiatiques, initié avec le programme Big Results Now créé en 2013, inspiré de la Malaisie.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Rwanda : prêt de la BAfD pour le développement de la centrale hydroélectrique Ruzizi III**

Le gouvernement rwandais et la Banque africaine de développement ont signé un accord de financement d'un montant de 24,17 M USD, sous forme de prêt, pour permettre le développement de ce projet de centrale hydroélectrique, partagé entre le Rwanda, le Burundi et la République démocratique du Congo. Cette centrale devrait produire 147 MW, dont 50 MW pour le Rwanda. Ce financement porte le total des financements de la Banque africaine de développement dans le secteur énergétique rwandais à 180 M USD. Le projet de Ruzizi III est quant à lui estimé à 625 M USD.

✉ loic.agostini@diplomatie.gouv.fr

▼ **Éthiopie : conclusion d'un PPP de 198 M EUR pour la construction de routes**

Le 22 mars 2016, le Premier ministre a confirmé la conclusion d'un partenariat public-privé avec le groupe indien IL&FS Transportation Network pour la construction de routes reliant Agamse à Bure, Nekempte à Anger et Gutin, et Andohe à Agamsa. La construction sera assurée par la filiale espagnole du groupe, Elsamex. Le contrat, dont la procédure de passation et le financement ont été portés par la Banque mondiale, a été signé par l'Autorité des routes éthiopiennes. La construction de ces infrastructures prendra 8 ans. Ce projet met en lumière la croissance exponentielle connue par le pays au cours des dernières années, concrétisée par une croissance de 10 % entre 2004 et 2014.

✉ Sophie.Pignon@twobirds.com

▼ **Congo : Le budget pour le projet "électrification rurale du Congo" cofinancé par la BAfD est arrêté à six milliards FCFA**

Dans le but d'alimenter 120.000 habitants dans 60 communes du pays, le gouvernement congolais et la BAfD cofinancent un programme d'électrification rurale à hauteur de 6 478 929 221 FCFA (10,8 M EUR) qui vient compléter les travaux déjà réalisés par un partenaire indien. Les critères de sélection des Communes ont été d'ordre démographique et de disponibilité des installations électriques.

✉ arthur.berthet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire: l'agence américaine OPIC ouvre un bureau régional à Abidjan**

L'annonce a été faite par la présidente et directrice exécutive de cette agence, Elizabeth L. Littlefield, à l'occasion de son déplacement à Abidjan pour prendre part à la quatrième édition de l'*Africa CEO forum*. Cette antenne régionale, couvrant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, reflète l'ambition de l'Overseas Private Investment Corporation (OPIC) de renforcer ses investissements sur le continent, notamment dans le domaine énergétique où le déficit de financement se situe entre 30 et 40 Mds USD par an. L'OPIC a déjà financé des projets dans la modernisation de l'agriculture au Sénégal, des infrastructures de l'eau au Ghana, ainsi que la production du café au Rwanda.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : un prêt de 12 M USD de la BADEA

La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) vient d'accorder à la Côte d'Ivoire un prêt de 12 M USD, pour le financement partiel de la construction du futur hôpital régional de Yopougon (plus grande commune d'Abidjan). Il s'agirait d'un prêt concessionnel, avec un taux d'intérêt annuel de 1 % et une maturité de 30 ans dont 10 ans de différé. Ce financement porte à près de 135 M USD le volume de financement accordé par la BADEA à la Côte d'Ivoire, tous secteurs d'activités confondus. Le coût total de la construction de l'hôpital régional de Yopougon est estimé à 1,5 Md USD. Le tour de table prévoit, outre la BADEA et l'Etat ivoirien, le Fonds saoudien pour le développement.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : signature d'un accord de siège régional avec la BEI

La Banque européenne d'investissement (BEI) devrait bientôt ouvrir un bureau régional (Afrique de l'Ouest) à Abidjan. L'accord de siège a été signé le 19 mars dernier à Abidjan, en présence du vice-président de cette institution, Ambroise Fayolle. Cette installation prochaine illustre la volonté de la Côte d'Ivoire et de l'UE de renforcer leur coopération qui avait fortement souffert de la crise ivoirienne. La BEI a accordé au pays en 2015 un prêt de 117 M EUR, pour le financement d'un projet d'appui au secteur de l'énergie. Deux autres projets sont en cours d'instruction : l'un relatif au renforcement du réseau d'eau (100 M EUR) et l'autre à l'interconnexion électrique entre la Côte d'Ivoire et le Ghana (111 M EUR).

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : le groupe belge Sea-invest modernise le terminal minéralier du PAA

Le Port autonome d'Abidjan (PAA) vient de lancer les travaux de modernisation de son terminal minéralier. Ces travaux, confiés au groupe belge Sea-invest, consistent en la construction d'une bande transporteuse de 350m de long et de diverses infrastructures qui faciliteront les chargements et déchargements des navires transportant le ciment. Ce projet s'étendra sur 15 mois et permettra à terme au PAA de traiter annuellement près de 7 millions de tonnes de minerais, contre 3,5 millions aujourd'hui. Il vise également à doter le Port d'Abidjan d'infrastructures favorisant le respect des normes environnementales.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : l'AFD et l'UE financent un programme de redressement du secteur électrique

Sollicitées par le gouvernement guinéen, l'AFD et l'UE ont décidé de participer à la mise en œuvre du programme de redressement du secteur électrique dans le cadre de la relance du secteur de l'énergie. A cet effet, des conventions de financement et de partenariat ont été signées le 23 mars dernier, entre le gouvernement guinéen, les ambassadeurs de France et de l'UE et le directeur Afrique de l'AFD. Dans le cadre de ces conventions, l'AFD et l'UE se sont engagées à octroyer à la Guinée, respectivement un prêt de 30 M EUR et un don de 20 M EUR. Ces fonds serviront à la réhabilitation et à l'extension du réseau de distribution du courant électrique dans la capitale Conakry et sa périphérie.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Afrique du Sud : hausse de la fiscalité sur les boissons alcoolisées et taxe sur les sodas

Le ministre des Finances a annoncé lors de la présentation du budget le détail de la hausse des droits d'accises sur l'alcool :

- bières : 79,26 ZAR/litre d'alcool pur (4,75 EUR), +8,5 % ;
- vins tranquilles : 3,31 ZAR/litre (20 cts EUR), +8 % ;
- vins mousseux : 10,53 ZAR/litre (63 cts EUR), +8 % ;
- vins de liqueur : 5,82 ZAR/litre (35 cts EUR), +6,7 % ;
- spiritueux : 161,47 ZAR/litre d'alcool pur (9,7 EUR), +8,2 %.

Le ministre a confirmé la réduction de -10 % des droits d'accises pour les boissons spiritueuses à base de vins (brandy) et annoncé une taxe sur les boissons non-alcoolisées sucrées, de type sodas, qui entrerait en vigueur en 2017.

✉ Guillaume.FURRI@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : croissance négative dans le secteur agricole au 4^{ème} trimestre

Le PIB du secteur agricole connaît son 4^{ème} trimestre consécutif de baisse avec une diminution de -14% en rythme trimestriel annualisé, corrigé des variations saisonnières (cvs) au dernier trimestre 2015. Le secteur agricole est fortement touché par la baisse de la production céréalière en raison de la sécheresse que connaît le pays depuis janvier 2015. Les performances économiques du secteur devraient continuer de se dégrader en 2016, avec une nouvelle réduction de la production céréalière et une baisse attendue de la production animale dans les prochains mois, les éleveurs ayant fortement réduit la taille de leurs cheptels pour pallier l'absence de fourrages.

✉ Guillaume.FURRI@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : lancement de l'usine de concentré de tomate du groupe Dangote à Kano

L'unité de production de Dangote, située à Kano, au nord-ouest du Nigéria, vient de commencer ses opérations, avec pour objectif de réduire les importations de concentré de tomates. Cette installation de 20 M USD emploiera à terme 120 personnes et produira 430 000 tonnes de concentrés par an. Le Nigéria produit environ 1,5 M de tonnes de tomates par an – employant 200 000 personnes – principalement dans la partie nord du pays, mais plus de 900 000 tonnes sont perdues, en raison de surproductions temporaires, de la nature périssable du produit et de l'absence de capacités de transformation. Parallèlement, le pays importe pour 360 M USD de concentré de tomates (environ 300 000 tonnes) chaque année.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : Dangote investit dans l'autosuffisance rizicole du pays

Alors que les récoltes progressent au Mali, devenu 2^{ème} producteur de la région avec une récolte 2015-16 de 2,45 Mt, et des excédents qui seraient dégagés pour 2016-17, le Nigéria reste à mi-chemin de l'autosuffisance rizicole : 3,5 Mt importées, et une récolte 2014-15 sinistrée par la perte de 600 000 t en octobre dernier. Dangote Rice Farms Ltd explore la piste du Brésil (devenu exportateur net en 9 ans) et projette d'emblaver 150 000 ha. Une phase test est en cours sur 200 ha impliquant plusieurs communautés de l'Etat de Jigawa (nord) auxquelles sont fournies semences, fertilisants, technologies et formation. Le site Oryza relevait le 22 mars que l'interdiction d'importation aux frontières terrestres du Nigéria avait à nouveau cours.

✉ pierre.decoussy@businessfrance.fr

▼ Sénégal : forte participation française à SIAGRO 2016

L'ADEPTA a réuni 42 équipementiers de l'agro-alimentaire, sous le Pavillon France pour ce salon de référence à Dakar. L'inauguration du salon a été marquée par la conférence de presse de l'Ambassadeur de France, Jean Félix-Paganon, en présence de François Burgaud, Président de l'ADEPTA. L'occasion pour l'Ambassadeur de rappeler que la France est le «*premier partenaire commercial du Sénégal dans l'agriculture*».

En marge du salon, une réunion d'information sur le Plan Sénégal Emergent (PSE) a eu lieu. Ce plan qui vise à accélérer la croissance du pays, comporte un volet agricole important. L'opportunité pour les entreprises françaises présentes d'identifier les secteurs sur lesquels elles pourront apporter leur expertise.

✉ aude.roelly@adepta.com

▼ Côte d'Ivoire : réouverture du marché ivoirien aux volailles et produits avicoles français

Le ministère ivoirien des Ressources animales et halieutiques a levé le 8 mars 2016 l'interdiction provisoire d'importation d'oiseaux vivants, de viande de volaille, de poussins d'un jour, d'œufs à couver originaires de France, pour les zones indemnes de la grippe aviaire (influenza aviaire hautement pathogène ou IAHP). Pour mémoire, cette interdiction avait été décidée le 5 janvier dernier. Pour faciliter le contrôle à l'entrée du pays, le certificat sanitaire accompagnant les volailles et produits avicoles devra attester qu'ils ne proviennent pas de zones de surveillance au titre de l'IAHP (cf. site Expadon).

✉ julie.brayermankor@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Ouganda : investissement minier de 740 000 USD

Krone Ltd (Ouganda) a annoncé avoir acquis, pour un montant de 0,74 M USD, des équipements pour moderniser la mine de tungstène de Nyamuliro (Sud-ouest). Les réserves de Nyamuliro sont estimées à 1 million de tonnes. La décision de Krone a été motivée par la construction d'une nouvelle route pour acheminer les équipements et transporter le tungstène, mais aussi par la levée de l'embargo sur les exportations de minéraux non traités. En janvier 2015, le gouvernement avait adopté cet embargo pour promouvoir la création de valeur ajoutée, ce qui avait freiné les exportations de minéraux et donc les revenus que le gouvernement tirait du secteur. Le gouvernement espère que les royalties issues du secteur minier atteindront 2,15 Mds USD.

✉ nina.llado@dgtresor.gouv.fr

▼ Shell au Nigéria, sphère de diligence élargie

Deux communautés nigérianes ont déposé une nouvelle plainte contre Shell auprès d'une cour britannique. La compagnie est accusée par Amnesty International d'un double manquement à son devoir de vigilance. D'une part, en connaissant les risques liés à l'exploitation, Shell aurait dû mettre en place des mesures préventives pour pallier à ces défaillances. D'autre part, le périmètre de vigilance est étendu aux actes de tiers : Shell serait ainsi responsable d'actions de sabotage du fait de tiers qui traduisent un manque de surveillance et de protection des infrastructures. Devant la ténacité des mobilisations judiciaires la fondation soutient des projets de local content avec des parties prenantes.

✉ ps.guedj@affectionmutandi.com

▼ Malawi : développement des énergies renouvelables

Le gouvernement a pour ambition d'augmenter les capacités du parc électrique de 1 550 MW à l'horizon 2020 (contre 350 actuellement) en favorisant notamment la participation du secteur privé. Les réformes entreprises pour libéraliser le secteur depuis 2003 (toutes les infrastructures de production, transmission et distribution appartiennent à Escom) ont été engagées avec l'appui de la coopération américaine. Le gouvernement vient de signer des MoU avec 22 entreprises pour développer des centrales solaires. Cependant, les conditions financières (inflation de 40 % et taux d'emprunt sur le marché local de 40 % en moyenne) compliquent le montage de contrats de long terme d'achat/vente d'électricité.

✉ gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : le parlement approuve trois nouveaux contrats d'exploration pétrolière

Le parlement ghanéen vient de ratifier trois accords d'exploration et production d'hydrocarbures offshore dont le principal avec une joint-venture composée de la filiale ghanéenne de l'italien ENI (42,4 %), le néerlandais VITOL (34 %) et les entreprises ghanéennes, Woodfield (9,5 %), GNPC Explorco (4 %) et GNPC (10 %). Le contrat qui porte sur une zone de 1 127 km² court sur une période de 25 ans dont 6 années d'exploration et prévoit, de la part de la joint-venture, une contribution annuelle de 2 M USD à la formation de personnel ghanéen et 5 M USD pour l'assistance technique. Y sont également incluses des obligations de contenu local pour l'achat des équipements et services.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : l'entrée en production du champ de Bojongo permet de dépasser la prévision de la production pétrolière de 31 M de barils en 2015

La Société nationale des hydrocarbures (SNH) annonce qu'en 2015, la production nationale de pétrole brut a atteint 34,4 M de barils, contre 27 M en 2014 soit une progression de 26 %. Cette bonne performance résulterait de la mise en production du champ de Bojongo et du relèvement de la production de trois autres champs en activité depuis 2014. La SNH annonce également que les ventes atteindraient 625,6 Mds FCFA, sur lesquels 378 Mds FCFA ont été reversés au Trésor public contre 444,7 Mds en 2014.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ RDC : le dollar rendu obligatoire pour le paiement des taxes dans les secteurs des mines et des hydrocarbures

L'objectif de la Banque centrale, qui a annoncé la mesure le 19 mars 2016, est de freiner le recul des réserves de change entamées par la chute des cours des matières premières minières et des hydrocarbures sur les marchés internationaux. Les entreprises actives dans les secteurs des mines et des hydrocarbures devront désormais acquitter le paiement des taxes et des droits de douanes en dollar américain plutôt qu'en franc congolais. L'annonce de la BCC prend le contre-pied de la réglementation de change qu'elle avait introduite en mai 2014, qui faisait du franc congolais la principale monnaie pour toutes les opérations de change au moment où le pays se lançait dans un processus de dé-dollarisation.

✉ francois.quintin@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : estimation des réserves d'or revue à la hausse

Selon le nouveau ministre malien des Mines, les réserves d'or du pays atteindraient 800 tonnes, contre une estimation initiale qui les situait entre 600 et 700 tonnes. Cette révision intervient après l'entrée en activité des mines de Fekola (près de la frontière avec le Sénégal, à 400 km à l'ouest de Bamako) et Yanfolila (au sud, à la frontière avec la Guinée). La production annuelle moyenne du pays est de 50 tonnes. L'or génère 75 % des recettes annuelles d'exportations du Mali et contribue à hauteur de 7,6 % du PIB du pays.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : premiers coups de pioche pour la centrale solaire de Dagana

Les premiers coups de pioche de la construction de Senergy II, la centrale solaire implantée à Bokhol (commune de Dagana, 400 km au nord de Dakar), dans la région de Saint-Louis, près de la frontière sénégal-mauritanienne, ont été donnés ce jeudi 17 mars au matin. Il en coûtera 25 M EUR pour mener le chantier à son terme — financé GreenWish Africa REN, le véhicule d'investissement de GreenWish lancé en 2015. GreenWish a retenu le groupe français Vinci Energie pour la construction et la gestion de la centrale et a mandaté la Banque africaine de développement (BAfD) pour arranger le financement en dette. Senergy II devrait employer une centaine de personnes dans sa phase de construction puis créer 25 emplois locaux en phase d'exploitation.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ Gaz : les ressources dans les eaux sénégal-mauritaniennes plus importantes que prévu

L'exploration du complexe gazier sous-marin Greater Tortue, qui couvre 1 200 km² dans les eaux territoriales sénégal-mauritaniennes, tient ses promesses. La junior américaine Kosmos Energy annonce dans un communiqué du 16 mars avoir mené de façon concluante l'exploration d'un quatrième puits, Ahmeyim-2. Situé dans les eaux territoriales mauritaniennes, ce nouveau puits exploratoire est situé à 5 kilomètres au nord-ouest de Tortue-1, un autre forage où avait été découvert du gaz en mai 2015. Cette fois-ci, le puits exploratoire a permis d'élargir le champ productif de 50 à 90 kilomètres carrés et d'établir des liens entre Tortue-1, Ahmeyim-2 et Guembeul-1.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ Industries

▼ Kenya : AfricInvest investit dans Silafrica Plastics

AfricInvest prévoit d'investir 200 M EUR en Afrique - un des premiers investissements annoncé est l'acquisition de Silafrica Plastics & Packaging International Ltd, leader dans l'industrie du plastique et de l'emballage en Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya, Ethiopie, Ouganda) et en Inde. L'investissement permet à Silafrica de développer sa gamme de produits et son expansion dans 5 nouveaux pays. L'investissement dans Silafrica va consolider la position des marques de ce dernier dans ses marchés actuels, augmenter sa gamme de produits ainsi que l'expansion géographique dans 5 autres pays sur le continent. AfricInvest est partenaire de Bpifrance et de Proparco ; ils disposent de 6 bureaux en Afrique (Abidjan, Alger, Casablanca, Lagos, Nairobi et Tunis) et un à Paris.

✉ joyce.bitutu@businessfrance.fr

▼ Afrique du Sud : acquisition du sud-africain Afripack par l'autrichien Constantia Flexibles

Après avoir obtenu l'autorisation des autorités de concurrence concernées, l'entreprise autrichienne Constantia Flexibles a achevé l'acquisition du groupe sud-africain Afripack, spécialisé dans les emballages flexibles. Afripack emploie aujourd'hui 1 150 employés et exploite quatre usines en Afrique du Sud, une au Kenya et une à l'île Maurice. L'Afrique est l'un des marchés enregistrant la plus forte croissance dans le secteur des emballages flexibles. La demande est tirée par l'urbanisation massive du continent et la croissance d'une classe moyenne aisée.

✉ camille.tricoire@businessfrance.fr

▼ Services

▼ Angola : ouverture d'un nouveau centre commercial Xyami à Luanda

La zone sud de Luanda accueille un nouvel espace, Xyami, dédié aux loisirs et aux boutiques commerciales. En avril 2015, le groupe Zahara Imobiliária, filiale du groupe Zahara, propriétaire de Kero, principale enseigne de distribution d'Angola, a ouvert une galerie commerciale à Morro Bento (Luanda), après avoir créé son premier centre commercial dans la ville de Benguela en décembre 2014. Ce troisième espace Xyami est toutefois le plus ambitieux et moderne du pays. Le groupe immobilier a investi près de 250 M USD dans ce projet sur financements propres et crédits bancaires. Zahara Imobiliária entend étendre son réseau dans les principales villes du pays (Lubango, Huambo) et dans de nouveaux quartiers de Luanda.

✉ osvaldo.desousa@businessfrance.fr

▼ Afrique du Sud : l'autorité de tutelle des communications ICASA rejette 5 demandes de licence de radiodiffusion TV

Infinity Media Networks (groupe Gupta), Hola Media (groupe Liquid Telecom), Medo Investments, Rubicon Investments et Change TV Network se sont vu refuser leurs dossiers de demande de télédiffusion gratuite par l'Independent Communications Authority of South Africa. Les motifs invoqués par l'ICASA dans ces dossiers portent notamment sur la présence de capitaux étrangers, le manque d'actionariat de populations historiquement désavantagées (BB BEE), les statuts de société et le financement apporté. De nouveaux appels à candidatures devraient intervenir mais leurs dates n'ont pas encore été précisées par l'ICASA.

✉ laura.laguierce@businessfrance.fr

▼ Afrique du Sud : lancement du French Tech Hub du Cap le 16 mars

Le French Tech Hub du Cap, labellisé par le ministre français de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique le 29 janvier, a été officiellement lancé le 16 mars au Cap en présence de 200 personnes, avec notamment des interventions de l'Ambassadrice de France en Afrique du Sud et de la Maire du Cap. Un film de 4 mn avec des interviews d'entrepreneurs français et sud-africains valorisant l'écosystème du Cap a été notamment présenté : <http://www.dailymotion.com/lafrenchtechcpt>. Le French Tech Hub du Cap a été valorisé comme « un pont entre les écosystèmes technologiques français et sud-africains ». La métropole du Cap a fait du numérique une priorité et aspire à être la capitale numérique du continent africain.

✉ serge.boscher@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : encadrement du secteur du paiement par mobile

La Banque de Tanzanie (BoT) a mis en place un cadre législatif pour le secteur du paiement par mobile. Le National Payment System Act (2015) vise à assurer au secteur une croissance soutenue tout en protégeant les droits des consommateurs. En 2015, la Tanzanie a enregistré 49,3 millions de paiements par mobile pour un total de 19,7 millions d'utilisateurs actifs dans le pays. Cet essor a permis à la Tanzanie d'atteindre ses objectifs d'inclusion financière puisque plus de 50 % de la population adulte du pays a aujourd'hui accès aux services bancaires. Les autorités réfléchissent désormais à développer l'interopérabilité des différents réseaux pour accroître la concurrence entre ces derniers et réduire les coûts de transaction.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ Le WWF en défaut de vigilance sur les Droits de l'homme ?

Fait exceptionnel, le WWF est l'objet d'un recours auprès du PCN de l'OCDE suisse par l'association Survival International, concernant son implication dans des violations de droits de l'homme au sud-est du Cameroun. Depuis les années 2000, des territoires indigènes ont été convertis en parcs nationaux, surveillés par des patrouilles assistées par le WWF. Le peuple pygmée Baka ainsi privé des ressources liées à leurs activités de chasse et cueillette, subi en plus des abus de la part des patrouilles. L'absence d'étude préalable d'impact et de mesures adaptées de diligence raisonnable pour prévenir ou atténuer les incidences négatives sur ce peuple fondent cette procédure inédite jusqu'à maintenant.

✉ ps.guedj@affectionmutandi.com

▼ Cameroun : Le groupe bancaire marocain Attijariwafa crée une société de gestion d'actifs au Cameroun

Attijari Securities Central Africa (ASCA) a compétence en Afrique centrale, avec un capital initial de 1,3 Md FCFA. Elle est la seconde société créée au Cameroun par le groupe Attijariwafa, après Wafacash en septembre 2015, qui est spécialisée dans le transfert d'argent.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : Azalaï ouvre les portes de son nouvel hôtel à Nouakchott**

Le 17 mars au soir, à Nouakchott, Azalaï Hôtels a officiellement ouvert les portes de son nouvel hôtel en Mauritanie, Azalaï Marhaba, un hôtel de 4 étoiles annoncé en octobre 2013 situé à proximité de l'aéroport international qui marque l'arrivée du groupe malien en Mauritanie. C'est le septième établissement du groupe de Mossadeck Bally, qui était présent lors de l'inauguration à Nouakchott, par ailleurs implanté au Mali, au Bénin, au Burkina Faso et en Guinée-Bissau. Une autre ouverture doit intervenir en 2016 à Abidjan dans ce qui constituerait « le vaisseau Amiral du groupe avec ses 202 chambres réparties sur 13 étages et un investissement total de 19 milliards de francs CFA ».

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

ENTREPRISES

▼ Seychelles : signature d'un contrat par Eiffage dans le secteur du traitement de l'eau potable

Eiffage, avec sa filiale réunionnaise Hydrotech, vient de signer un contrat de 4,24 M EUR pour la réhabilitation de deux stations de traitement d'eau potable. Ces travaux font partie d'un projet plus vaste lancé en 2012 et financé conjointement par la BEI (27 M EUR) et l'AFD (10 M EUR). Le bureau d'études réunionnais, Cotel Ingénierie, est associé à ce contrat, dont la signature est intervenue le lendemain d'une rencontre Seychelles-Réunion sur le thème du développement durable. La manifestation, organisée par le Club Export de La Réunion et qui a réuni près de 130 participants, s'est tenue à Victoria du 8 au 10 mars 2016.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : acquisition de Darty par le sud-africain Steinhoff en bonne voie

Le groupe d'ameublement sud-africain Steinhoff a lancé une offre d'achat en numéraire sur Darty, qui a été acceptée le 18 mars par le conseil d'administration du distributeur français d'électroménager et d'électronique. Steinhoff propose un prix d'achat de 125 pence par action Darty, entreprise cotée à la Bourse de Londres, soit 673 millions de livres sterling (863,65 M EUR), une valorisation proche de celle de l'offre de la Fnac sur Darty, proposée en novembre dernier. Mais cette dernière comportait une composante importante en actions. Si cette nouvelle acquisition était confirmée, Steinhoff, qui possède déjà Conforama, conforterait sa position de premier investisseur sud-africain en France.

✉ gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

▼ Mozambique : l'entreprise portugaise SONAE rachète les supermarchés Extra

L'entreprise portugaise Sonae s'est associée au fonds d'investissement Satya Capital pour racheter la société de distribution de détail Extra, anciennement Pick'n Pay Mozambique. L'acquisition sera réalisée par l'intermédiaire d'un véhicule financier spécial S2 Africa. Extra dispose d'un réseau de 25 supermarchés au Mozambique.

✉ philippe.fouet@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : un nouveau contrat pour Oberthur Technologies

Après avoir perdu l'appel d'offres portant sur la réalisation de passeports biométriques (au profit d'une entreprise canadienne), la société française Oberthur Technologies a remporté le projet de renouvellement des permis de conduire pour un montant de 15,3 Mds FCFA (23,3 M EUR). Le dénouement de l'appel d'offres, publié en fin d'année 2013, a été retardé en raison de la crise politique traversée par le pays en 2014 et 2015.

✉ pascal.carrere@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ **Ethiopie : Kofi Annan, conférencier d'honneur du Forum sur la sécurité en Afrique en avril 2016**

La 5^{ème} édition du Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique, organisé par l'Institut d'études pour la paix et la sécurité de l'université d'Addis-Abeba, se tiendra les 16/17 avril 2016 à Bahir Dar, en Ethiopie, sur le thème "l'Afrique dans l'agenda sécuritaire mondial". Ce forum sera axé sur l'implication et le rôle du continent dans l'établissement d'une sécurité internationale commune. La 1^{ère} édition de ce forum, pour contribuer à la mise en œuvre de solutions africaines aux problèmes du continent, tenue en 2012, avait pour thème: "gérer la diversité et la fragilité des Etats". Plus d'informations: <http://tanaforum.org/>

✉ Magali.pialat@businessfrance.fr

▼ **Afrique du Sud : pays choisi par l'industrie française du papier pour l'organisation de son colloque 2016**

Un colloque sur l'industrie du papier sera organisé par Business France en partenariat avec le SYMOP (syndicat français des machines et technologies de production) dans les villes de Durban (7 juin 2016) et Johannesburg (9 juin 2016). Dans le cadre de ce double événement, parrainé par l'Ambassade de France en Afrique du Sud, des participants sud-africains auront l'occasion d'échanger avec plus de dix sociétés françaises membres du SYMOP sur les thématiques de l'innovation et des nouvelles technologies françaises dans l'industrie papetière. L'Afrique du Sud offre des perspectives intéressantes dans une industrie papetière en quête d'innovation dans le domaine de l'efficacité énergétique.

✉ stephane.leny@businessfrance.fr

▼ **Congo : Forum International Green Business à Pointe-Noire du 17 au 19 mai 2016**

Organisée par la CCIAM Pointe-Noire, en partenariat avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la 7^{ème} édition du Forum International Green Business (FIGB 2016) se tiendra à Pointe-Noire du 17 au 19 mai autour du thème "Comment l'innovation et la technologie peuvent contribuer au développement de l'économie verte en Afrique subsaharienne". En marge de ce forum, se tiendront une exposition, des ateliers de sensibilisation, des rencontres networking et des missions collectives d'entreprises.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée équatoriale : Le président Obiang annonce officiellement la tenue des élections présidentielles**

Le 11 mars 2016, le président Obiang Nguema, a signé le décret convoquant les élections présidentielles pour le 24 avril 2016. Agé de 73 ans, le Président Obiang est arrivé au pouvoir en 1979, et a depuis exercé 3 mandats consécutifs. Il sera candidat à sa propre succession. La Constitution réformée en 2011 l'autorise en effet à briguer un 4^{ème} mandat qui s'achèvera en 2023. Lors des dernières élections présidentielles organisées en 2009, il avait recueilli 96,7 % des suffrages. Les listes électorales affichent un nombre total de 332 040 électeurs pour une population estimée à 1 222 442 habitants, selon les résultats préliminaires du recensement de la population de 2015.

✉ vincent.branquet@diplomatie.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MAEDI ni des ministères économiques et financiers.
 La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Contacts

sandrine.lafaye@diplomatie.gouv.fr
 anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
 tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Directeur de la Publication

Marc Bouteiller

Rédacteurs en Chef

Samuel Goldstein (DG Trésor) et Marc Bouteiller (DAOI)

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à :
objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

